

La solvabilisation des jeunes grands lyonnais et l'accès au logement



L'accès au logement sur la Métropole de Lyon : une tension accrue

Chiffres clés 2023 :

 **84 167 demandes**

(78 351 en 2022, soit une hausse de +7,4%)

 **8 988 attributions**

(8 497 en 2022, soit une hausse de +5,8%)

 **Pression : 9,4**

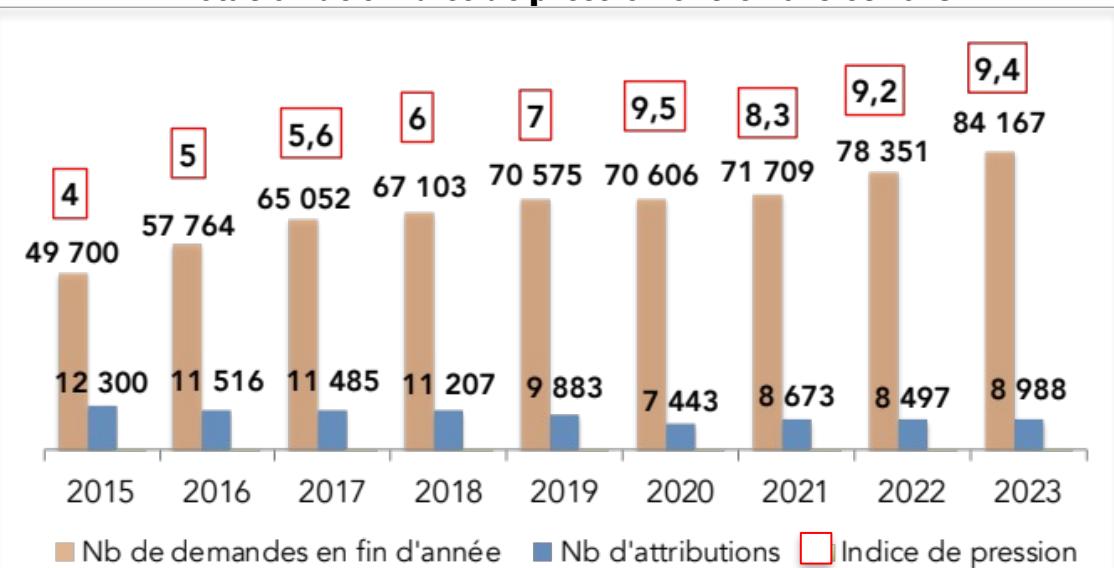
(9,2 en 2022)

Indice de pression = nb demandes actives / nb demandes satisfaites

Il varie selon 3 facteurs : le niveau de la demande, de l'offre disponible et de la mobilité au sein du parc.

- La pression sur le logement social se maintient depuis 2020 à un niveau d'environ 9 demandes pour une attribution.
- Après une très forte **hausse des demandes** en 2022 (+9%), la tendance **se poursuit cette année** (hausse de 7,4%).
- **La pression reste relativement stable en 2023**, du fait d'une hausse des attributions (+5,8%) : un indice de 9,4 demandes de LLS pour une attribution.

Évolution de l'indice de pression entre 2015 et 2023



Les jeunes dans la demande et les attributions de logement social

Quelques chiffres sur les jeunes entre 18 – 30 ans

21 520 jeunes ont fait une demande de logement social en 2023

→ 2424 jeunes se sont vu attribuer un logement

222 jeunes ont vu leur demande de logement social labélisée (187 sortant d'ASE)

→ 51 jeunes se sont vu attribuer un logement

Focus sur les jeunes

Depuis 2023 2 nouvelles catégories de jeunes sont un public prioritaire de la Métropole de Lyon :

- Jeunes sortant d'ASE
- Jeunes en rupture avec risque de mise à la rue

Leur demande de logement social peut donc être labélisée au titre des la Convention intercommunal d'attribution

Les jeunes dans la demande et les attributions de logement social

Mise en place de la cotation de la demande de logement social en 1^{er} janvier 2024

La Loi Elan du 16 octobre 2018

rend obligatoire la mise en place d'un système de cotation de la demande de logement social dans un objectif de transparence

La cotation consiste à **attribuer des points** à chaque demande de logement social à partir d'une grille de critères objectifs définis à l'échelle de la Métropole de Lyon
→ Le calcul de la cotation est alimenté par les renseignements contenus dans la demande de logement social
→ Les critères sont cumulables.

Exemple pour les jeunes dans la demande de logement social, est indiqué :

- Jeunes sortants de l'ASE : **20 points**
- Jeune de moins de 30 ans : **10 points**
- Étudiant ou apprenti: **2 points**
- Dépourvu de logement ou d'hébergement: **30 points**

 **Soit un total de 62 points.**

Revenu Solidarité Jeunes

- ↘ Pour répondre à l'**absence de dispositif** national de solidarité financière pour les **jeunes -25 ans** sans ressource ni soutien familial.
- ↘ **Expérimentation** mise en place en **mai 2021**, par la Métropole de Lyon
- ↘ **Contours** dessinées dans le cadre d'une **concertation** (120 acteurs de la jeunesse, groupe miroir, ...)

Filet de sécurité pour les jeunes les plus précaires

Jeunes **actifs** de la Métropole de Lyon,
sans **soutien**, en **situation de précarité**
et ne pouvant pas **bénéficier d'un autre dispositif**,
volontaire pour un **démarche** d'accompagnement adaptée à sa situation

- ↘ **Sas vers le droit commun** pour les personnes les plus en difficulté
- ↘ **Interstiel** entre les dispositifs et situations insertion/formation/emploi

Revenu Solidarité Jeunes

- 18 à 24 ans
- Français ou étrangers en situation régulière
- Sortis du système éducatif
- Sur la Métropole de Lyon +6 mois
- Détaché du foyer fiscal ou rattaché et QF CAF<800 ou rupture familiale
- Ressources d'activité - 400€/mois

1. **Aide financière**
(315 ou 420 €) x 24 mois maxi
2. **Accompagnement adapté**
(Missions locales ou asso spé)
3. **Catalogue d'actions**
(santé, accès au droit, ...)



↗ **Un toit un job »**

17 instructeurs du RSJ

- 10 Missions Locales (80%)
 - ACOLA (prévention spécialisée)
 - AJD (prévention spécialisée)
 - Le Mas Péniche accueil (Sans domicile,)
 - CLLAJ Lyon (logement)
 - École de la 2eme chance (post parcours)
 - ARTAG (gens du voyage)
 - Alynea (santé psy)
- + une animation territoriale

Octobre 2024 : **+ 3000 jeunes** depuis le lancement
+ 700 jeunes par mois
7 mois en moyenne



Des réponses innovantes pour l'accès des jeunes précaires au logement et l'insertion professionnelle



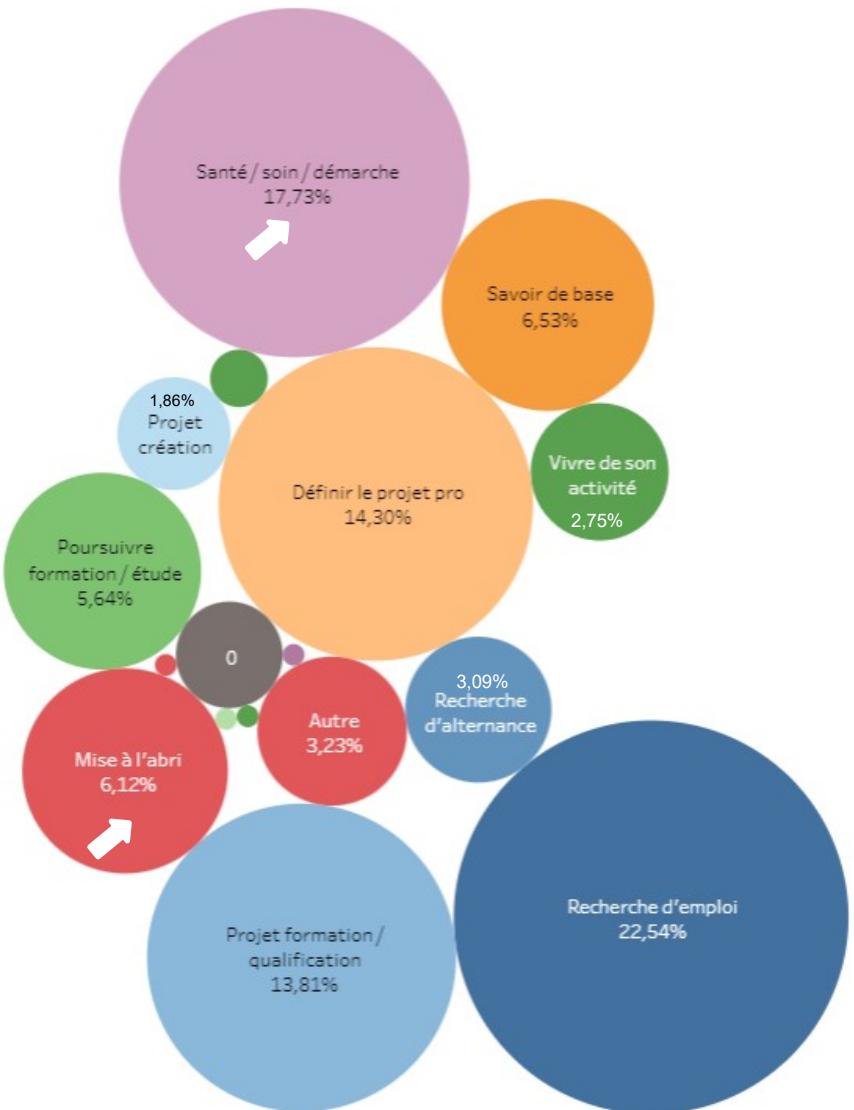
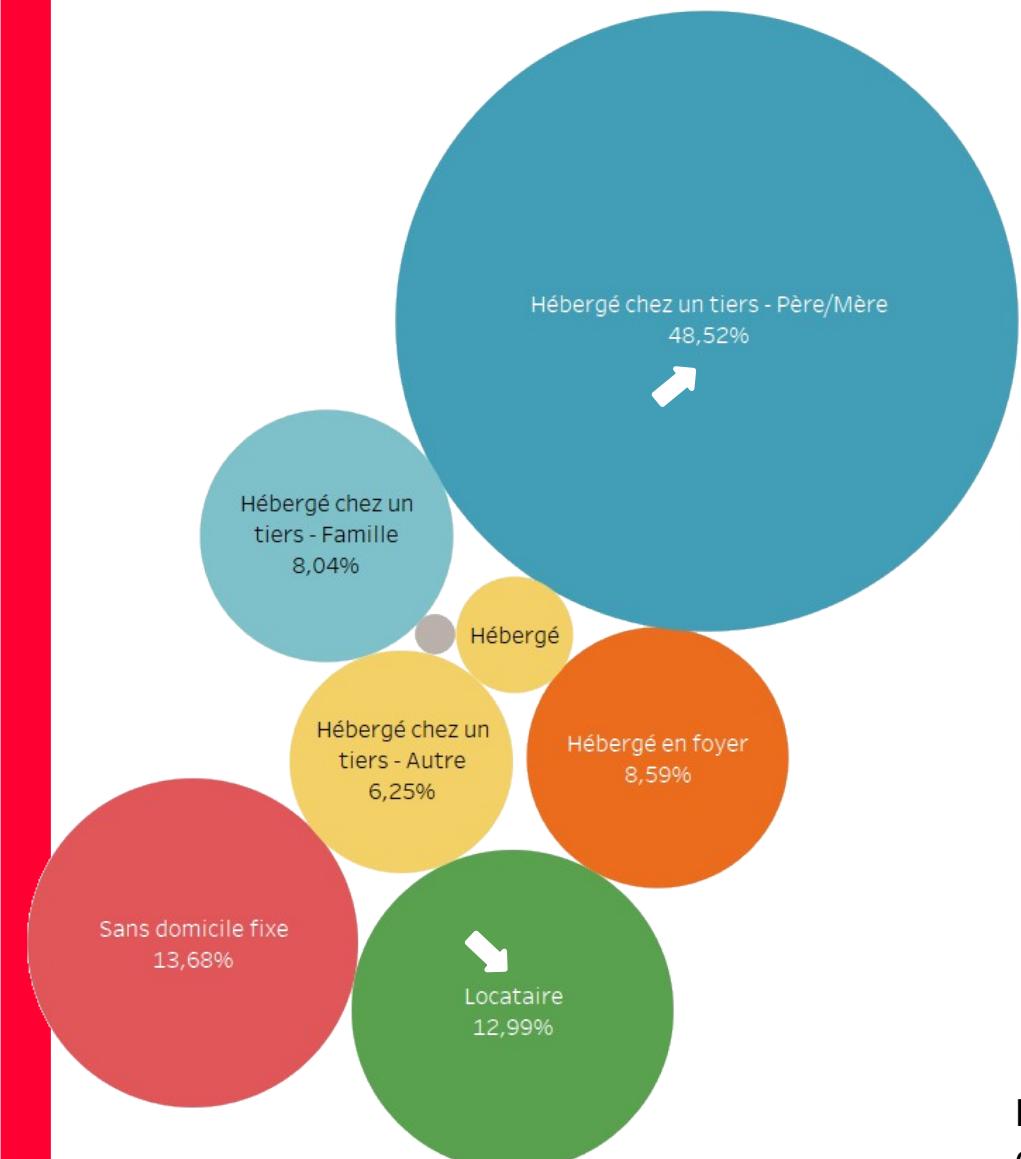
Le projet « Un toit, un job » s'est tenu sur le territoire Métropolitain de janvier 2022 à fin décembre 2024
Projet financé à hauteur de 80% par le fond européen pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI)

Création d'un consortium réunissant :

- La Métropole de Lyon : coordination du projet
- Le Cllaj Lyon et Acoléa : accompagnement de jeunes vers et dans le logement
- Alynéa : accompagnement vers l'insertion socio-professionnelle

Objectifs : l'accompagnement global et intersectionnel de jeunes (18-25 ans) précaires sur l'accès au logement et l'insertion socioprofessionnelle

Bilan 2023



Le RSJ est majoritairement mobilisé pour soutenir des démarches **d'accès à l'emploi, et les démarches de soin/santé** (constante progression).

Évaluation du RSJ « in itinere » (chemin faisant)

Retour sur la mise en œuvre du RSJ (afin de ré-évaluer, réorienter, réaffirmer la logique du dispositif)

Évaluation « in itinere » entre octobre 2021 et avril 2022 pour évaluer les effets (sur la sécurisation des parcours, l'autonomie des bénéficiaires, le non-recours, la complémentarité des dispositifs, dynamiques partenariales, ...)



« Attente »

Entre deux mesures de droit commun pour intervenir quand le jeune est sans ressource / éviter précarité financière critique

Effet

- Accès au droit commun

« On a des jeunes dans le dispositif qui sont en attentes de leur instruction pour l'AAH [...] les délais sont importants [...] »



« Transition »

Suite à rupture dans le parcours (fin de formation, emploi, dispositif) pour éviter qu'il tombe dans une précarité financière critique

Effet

- Accès au droit commun
- Accès à la formation /emploi

➤ Suivi fin de RSJ /Accompagnement après

« Permet de sécuriser le parcours [...] s'il y a une rupture [...] on peut rapidement mobiliser le RSJ [...] ça permet au jeune de ne pas s'endetter [...] ça permet de laisser passer la vague »



« 1^{ère} marche »

Un premier pas vers un parcours d'accompagnement pour des jeunes n'ayant jamais eu de contact avec les institutions.

Effet

- Accès au droit commun
- Accès à la formation /emploi

➤ Étoffer le catalogue d'actions

« Je n'étais jamais allée à la mission locale [...] la première fois on a discuté de moi [...] des problèmes [...] de ce qu'on pouvait faire [...] Elle m'a parlé de la garantie jeunes [...] je ne me sentais pas capable [...] »



« Raccrochage »

RSJ utilisé comme **aide d'urgence** pour les jeunes les plus fragiles (SDF).

Effet

- Couverture des besoins primaires
- Raccrochage vers un accompagnement / accès au droit
 - ; Aller-vers / communication
 - Accès au logement

« Très très clairement une évolution positive. Il y a 1 an jour pour jour je dormais sur un banc [...] »

- ☒ Filet de sécurité pour les jeunes les plus précaires
- ☒ Logique de continuité de parcours /En complément des autres dispositifs
- ☒ Satisfaire les besoins primaires
- ☒ Consacrer davantage de temps à son projet professionnel
- ☒ Gain d'indépendance et d'autonomie

Le renforcement de la dynamique transversale à destination de la jeunesse à l'échelle de la Métropole de Lyon

Constat : la question de la jeunesse en difficulté et/ou précarité est transversale et nécessite un travail en étroite collaboration entre tous les acteurs de la jeunesse, aussi en interne de la collectivité



- Mise en place de journées d'information collective et d'interconnaissance à destination des travailleurs sociaux de l'enfance et des instructeurs RSJ
- Mise en place d'une instance commune aux trois directions dont l'objectif est le partage d'information et le travail sur des sujets communs

Des réponses innovantes à destination des jeunes grands lyonnais

Réforme du Contrat jeune majeur et articulation avec le RSJ

→ Création de l'Accompagnement Revenu Jeune Majeur (ARSJM) avec alignement du montant des allocations métropolitaines à destination du public jeune

→ Une offre renforcé d'actions vers le logement, l'insertion professionnelle, l'accès à la santé, l'accès aux droits des jeunes suivi par l'ASE et une articulation avec le RSJ pour assurer une entrée dans le droit commun sans rupture de parcours

Refonte du règlement intérieur du FSL dont deux aides expérimentales à destination des jeunes à partir de janvier 2025 :

→ Aide à l'équipement d'un montant de 200 euros pour que les jeunes entrant en logement disposent du nécessaire pour s'installer

→ Aide à la quittance de 100 ou 200 euros en fonction des revenus, à destination des bailleurs sociaux pour sécuriser l'entrée en logement des jeunes

Travail partenarial Métropole – DDETS – URHAJ – UNAFO – Gestionnaires de FJT en cours sur le remise à disposition des places réservées des FJT à la Maison de la Veille Sociale

→ Recensement des places réservées en FJT

→ Formation des équipes FJT au SI-SIAO

→ Futur travail sur la remise à disposition à la MVS